



## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Du 7 avril 2009

### Le Conseil Municipal de la Commune de THOIRY :

- \* **Modifie** les délibérations de demande de garantie d'emprunt sollicité par LOGIDIA pour la construction d'un logement social, "Les Diamants", suite aux changements des taux d'intérêts.
  - pour le prêt PLS de 37 000,00 €, le taux est passé de 5,13% à 3,63%,
  - pour le prêt PLS Foncier de 52 571,00 €, le taux est passé de 5,13% à 3,63%,
  - pour le prêt PEX de 35 636,00 €, le taux est passé de 4,60% à 3,10%.

Vote unanime.

- \* **Autorise** Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de permis de construire sur le terrain cadastré BA 43 au lieu dit "Le Grand Marais", pour la construction d'un appentis destiné au stockage de matériel pour le service Espaces Verts.

Vote unanime.

- \* **Renouvelle** le recrutement d'un jury et d'un accompagnateur de piano, pour les examens de l'Ecole de Musique, les tarifs horaires étant les suivants :
  - 30,49 € nets de l'heure pour les membres de jury,
  - 19,32 € nets de l'heure pour l'accompagnateur de piano.

Vote unanime.

- \* **Fixe** le montant de l'indemnité à verser aux personnes assurant l'accueil du service minimum pour l'année 2008/2009 à 110,00 € brut par jour de grève et par personne.

Vote unanime.

- \* **Approuve** le règlement d'utilisation du véhicule VISIOCOM mis à disposition du CCAS, du centre de loisirs et des associations locales.

Vote unanime.

- \* Suite à la démission de Madame SCHWEITZER-GIRARD, **Elit** Madame GIOVANNONE-EDWARDS en qualité de membre au sein de la Commission "Petite Enfance – Jeunesse et Personnes Agées – Logement".

Vote unanime.